

M. McCleave: Monsieur le président, je tiens à mentionner en deux mots une chose à laquelle le ministre pourrait peut-être réfléchir durant les deux prochaines années, pour y répondre, mettons, en 1963. Comme les cérémonies devant célébrer le centenaire de la Confédération en 1967 approchent, j'ai été frappé au cours d'une étude, d'ailleurs par trop superficielle peut-être, de ce qu'il n'y aura qu'une seule véritable occasion de fêter l'instruction supérieure dans notre pays à ce moment-là. L'année 1964 marquera le 175^e anniversaire de la fondation de la plus ancienne université du Commonwealth. Je pense à l'université King's College, d'Halifax. Même si le 175^e anniversaire convient peut-être moins bien que le bi-centenaire, ou même le centenaire, je pense qu'il conviendrait que le ministre des Postes examine, tout au moins, la possibilité d'émettre au moins un de ses timbres si bien conçus et dessinés, afin de rendre hommage à l'instruction supérieure de notre pays. C'est pourquoi j'appelle son attention sur une institution aussi ancienne qu'honorée dans ma circonscription d'Halifax.

M. Carter: Le ministre des Postes n'a pas répondu à certaines questions que j'ai posées l'autre jour. Il ne s'agissait pas de questions d'ordre personnel. J'ai pensé qu'elles avaient un certain intérêt général et je les répéterai. Mais, avant de le faire, je tiens à répondre à certaines affirmations que le ministre a faites cet après-midi en répliquant aux critiques dirigées contre ses crédits.

Le ministre des Postes a affirmé qu'une des principales critiques formulées contre lui visait la fierté qu'il a pour son ministère. Je crois que personne ne critiquera le ministre parce qu'il est fier de son ministère. Nous rendons tous hommage au personnel du ministère des Postes et au dévouement dont il fait preuve en s'acquittant des tâches qui lui incombent.

Je crois, par contre, que la plupart des députés critiquent le ministre des Postes d'être enclin peut-être à s'attribuer un peu trop le mérite au lieu de l'attribuer au personnel des Postes. En écoutant son exposé, j'ai eu l'impression qu'il tendait un peu à la truculence et qu'à plusieurs reprises, le ton en était même parfois légèrement ironique.

Nous ne nous en formaliserons pas. Cette manière ne fait qu'animer un peu nos travaux. Cependant, j'estime que le ministre des Postes ne devrait pas tellement se formaliser des critiques formulées à ce sujet. Nous tenons à assurer le ministre, que nous sommes tous fiers de notre ministère des Postes. Nous sommes tous fiers de son personnel et de ce qu'il accomplit. Toutefois, nous ne voudrions

pas que le ministre des Postes crée l'impression que les services n'en ont été institués que lorsqu'il a assumé ses fonctions il y a deux ou trois ans.

M. Deschatelets: C'est très bien!

M. Carter: Il me semble, en effet, que le ministre des Postes le laisse entendre dans les observations qu'il a faites en réponse aux affirmations du député de Saint-Denis. Il a dit que l'honorable député de Saint-Denis et le parti libéral s'opposaient au progrès. Selon lui, nous voudrions revoir le système de livraison du courrier à pied et de l'oblitération manuelle des timbres et toutes ces autres choses idiotes.

L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): C'est ce qu'a dit l'honorable député.

M. Carter: Le ministre des Postes représente un parti qui s'est voué à l'ère électronique et qui s'est lancé dans l'espace comme l'astronaute russe. Cependant, la mécanisation n'a pas commencé lorsque le ministre des Postes a assumé ses fonctions. Elle n'a pas commencé avec le parti tory. Elle se poursuit graduellement au ministère des Postes depuis la fondation même du ministère.

Il y a eu du progrès sous le régime libéral et je suis heureux de voir que ce progrès se poursuit. Cependant, nous ne voulons pas que le ministre des Postes donne l'impression au pays et à la Chambre qu'il n'y a eu aucun progrès sous le parti libéral et que le seul progrès qui ait été réalisé a eu lieu depuis les deux ou trois ans qu'il dirige le ministère des Postes.

Si le ministre des Postes avait écouté les observations qu'il a faites aujourd'hui comme je les ai écoutées moi-même, il aurait eu exactement la même impression que moi, savoir que sa façon de répondre à nos critiques n'était pas tout à fait impartiale.

Nous pouvons tolérer un peu de politique à ce sujet, mais le ministre des Postes doit se rendre compte qu'il y a une limite à cela. Je pense que s'il se donne la peine demain de lire le hansard—bien qu'en caractères froids d'imprimerie, ses propos auront un air bien différent—il aura l'impression de s'être rendu coupable des mêmes exagérations et excès qu'il a reprochés à l'honorable député de Saint-Denis dans son discours l'autre jour. A cet égard, le ministre des Postes fait penser à la pelle qui se moque du fourgon.

L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Nous faisons du progrès. Qu'est donc, dans ce cas, l'honorable député de Saint-Denis, la pelle ou le fourgon?

M. Carter: J'ai posé deux ou trois questions au ministre des Postes et il ne s'est pas donné la peine d'y répondre. Peut-être ne les